

5.00 crédits	45.0 h	Q1
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	<p>Ce cours relève de la philosophie générale mais est spécifiquement destiné à des étudiant-es en droit : il porte sur des problématiques d'intérêt direct pour les juristes. Afin que tou-tes puissent éprouver d'emblée la vitalité de la philosophie, le cours consiste en effet en une réflexion sur la justice (plus spécifiquement sur les conditions du jugement).</p> <p>Ce cours vise à familiariser les étudiant-es avec l'apparente « étrangeté » du questionnement philosophique, dans un double objectif. D'une part, il s'agit de leur faire prendre conscience du fait que la pensée des philosophes relaie des questionnements propres à tout individu et qu'elle a contribué à façonner nos manières de penser ; nous tâcherons ainsi de mettre en évidence comment les « #problèmes# » qu'ont rencontré les philosophes du passé, comme les concepts développés pour les résoudre, peuvent nous aider à construire nos propres réponses aux « problèmes » que nous connaissons aujourd'hui.</p> <p>D'autre part, ces travaux permettront de développer une culture générale et des compétences particulièrement pertinentes pour les juristes en devenir : par l'analyse et la comparaison de philosophes classiques et contemporain-es, notre attention au texte philosophique en tant que tel permettra de former les étudiant-es à la lecture fine et à l'interprétation rigoureuse, indispensables à la pratique du droit.</p> <p>A ces différents égards et par la démarche interdisciplinaire auquel il invite intrinsèquement, ce cours s'inscrit pleinement sous l'égide du Manifeste de la Faculté de droit et dans la tradition propre à Saint-Louis.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Ce cours correspond au référentiel des acquis d'apprentissage du programme (cité entre guillemets).</p> <p>Il contribue en effet à l'acquisition d'une « #culture générale# », en particulier par le « #développement d'une solide culture en sciences humaines et sociales non juridiques, propre à décoder, dans une perspective résolument interdisciplinaire, les phénomènes juridiques# » : appuyer le cours sur un large héritage de philosophes a pour but de contribuer à donner aux étudiant-es une « #solide culture générale# » mais aussi de leur faire comprendre qu'une pensée philosophique, si originale et novatrice soit-elle, est toujours tributaire d'un contexte socio-historique précis, d'événements et/ou de problèmes en fonction desquels elle a dû se situer ou a été élaborée. A l'issue du cours, les étudiant-es connaîtront diverses propositions philosophiques, sauront les situer dans l'histoire des idées et les mobiliser pour réfléchir au droit contemporain.</p> <p>Ce cours vise en outre à développer certaines « #compétences transférables# », en particulier le développement d'un « #sens critique# », consubstantiel à la méthode philosophique, ainsi que la « #maîtrise de la langue française# », dès lors que tant l'enseignement <i>ex cathedra</i> et les monitorats que les évaluations visent à affiner l'aptitude des étudiant-es à lire et interpréter des écrits parfois complexes, aux styles variés, ainsi qu'à manier divers concepts avec précision. La lecture et l'interprétation des textes philosophiques ainsi que la connaissance de la terminologie mobilisée dans le cours, compte tenu de leur technicité propre, constituent un exercice important dans la formation de futur-es juristes, qui devront être à même de saisir toutes les nuances et la complexité du langage juridique.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation prend la forme d'un examen écrit.</p> <p>En cohérence avec les acquis d'apprentissage visés par ce cours, l'examen consiste en des questions à choix multiple (QCM) nécessitant des compétences de fine lecture et requérant la compréhension des grandes articulations du cours, des textes philosophiques qui le fondent et des concepts qui y sont mobilisés. Il peut donc s'agir, par exemple, de resituer un extrait de texte philosophique dans le cadre plus général de la pensée de son auteur-e, de comparer plusieurs propositions philosophiques, de préciser des notions plus circonscrites, sur un point de matière précis, ou de les appliquer dans un contexte ou à un problème inédit (en les confrontant par exemple à un film).</p> <p>A deux reprises au cours du quadrimestre, un test organisé pendant le cours peut mener à l'octroi d'un ou plusieurs points <i>bonus</i>.</p> <p>Premièrement, un « QCM solidaire » portant sur la matière déjà enseignée à ce stade est organisé au milieu du premier quadrimestre ; si plus de 2/3 des étudiant-es inscrit-es au cours y participent et que plus d'1/3 de ces participant-es le réussissent (c'est-dire obtiennent un résultat égal ou supérieur à 10/20), l'ensemble des étudiant-es bénéficient d'un point de <i>bonus</i> pour l'examen de janvier, qu'ils/elles aient passé le test ou non.</p> <p>Deuxièmement, un QCM est organisé au dernier cours du premier quadrimestre et porte sur l'ensemble de la première partie du cours ; tou-tes les étudiant-es qui le réussissent (c'est-à-dire qui obtiennent un résultat égal ou supérieur à 10/20) reçoivent un point de <i>bonus</i> « personnel » pour l'examen de janvier.</p> <p>L'examen est organisé en janvier, juin et août.</p> <p>Les <i>bonus</i> éventuels ne sont pas reportés d'une session à l'autre : ils valent seulement pour l'examen de janvier.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours se donne <i>ex cathedra</i>, en grand amphithéâtre. A deux reprises, il est émaillé d'un test auquel la participation est libre et qui peut rapporter un <i>bonus</i>.</p> <p>Les supports de cours (powerpoint) diffusés via <i>moodle</i> ne sont pas obligatoires : les notes personnelles des étudiant-es peuvent suffire ; d'ailleurs, pareilles notes compléteront utilement les diapositives, qui retracent le plan du cours d'une façon synthétique mais non exhaustive.</p> <p>Une aide est proposée lors des monitorats dispensés, chaque semaine, par un-e assistant-e.</p> <p>Un <i>forum</i> est en outre ouvert sur <i>moodle</i> : les étudiant-e-s peuvent y poser des questions aux professeurs.</p> <p>Au cours du quadrimestre, deux séances de travail collectif, « en auditoire inversé », visent à mobiliser les notions enseignées dans les cours précédents pour réfléchir à (partir d')un film.</p> <p>La participation à ces cours interactifs n'est pas obligatoire mais elle soutient le travail attendu des étudiant-es : l'analyse critique des films et émission concernés feront l'objet de questions, lors de l'examen.</p> <p>Comme les étudiant-es sont prié-es de regarder les films concernés avant ces séances, le premier cours de l'année (en 2025-26, le 19 septembre) n'a pas lieu : il est remplacé par le visionnage de ces deux films.</p> <p>Les cours et évaluations ont lieu en présentiel.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours relève de la philosophie générale mais est spécifiquement destiné à des étudiant-es en droit : afin que ces juristes en devenir puissent singulièrement éprouver la vitalité de la philosophie, il consiste en une réflexion sur la justice (ou, plus spécifiquement, sur les conditions du jugement).</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les supports de cours sont disponibles sur <i>moodle</i>.</p> <p>Les films que les étudiant-es sont prié-es de regarder, en lieu et place du tout premier cours, sont accessibles <i>via moodle</i> aussi.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Les éléments bibliographiques pertinents sont indiqués dans les supports de cours.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Une excellente maîtrise du français est nécessaire pour suivre pleinement ce cours.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>DRTB</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (français-néerlandais-anglais / Droit-Rechten-Laws)	DREB1BA	5		